

“ J’ai connu ce qu’ignorent les Grecs ” -Tralogy I: conclusions et perspectives

Nicolas Froeliger

► **To cite this version:**

Nicolas Froeliger. “ J’ai connu ce qu’ignorent les Grecs ” -Tralogy I: conclusions et perspectives. Tralogy I. Métiers et technologies de la traduction: quelles convergences pour l’avenir?, Mar 2011, Paris, France. 7p. hal-02496092

HAL Id: hal-02496092

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02496092>

Submitted on 2 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TRALOGY

« *J'ai connu ce qu'ignorent les Grecs* » – Tralogy I : conclusions et perspectives

Nicolas Froeliger

Université paris Diderot, master pro ILTS, AFFUMT, CILLAC-ARP (EA 3967)

TRALOGY I - Session 8

Date d'intervention : 04/03/2011



Devons-nous rendre compte des évolutions que connaissent les métiers de la traduction en termes de succession ou en termes de convergence ? Le modèle de la succession revient à affirmer qu'il y avait auparavant la traduction et la traductologie, pendant scientifique ou praxéologique de cette dernière, et qu'avec l'arrivée de l'informatique et des nouvelles techniques de communication et d'information, il y a aujourd'hui autre chose : d'autres métiers, avec une autre définition, d'autres appellations, d'autres compétences, une recherche autre. Vu d'aujourd'hui, la traduction sera alors considérée comme un ancêtre lointain et désuet, dont-il s'agit peut-être avant tout de se libérer. La succession est alors synonyme de rupture : comme dirait Eugène Pottier, qui n'a pas écrit que *Le temps des cerises*, « *Du passé faisons table rase, [...] Le monde va changer de base* » (Pottier, 1871¹). Vu d'hier, on pourra au contraire se rassurer en affirmant que rien, au fond, n'a varié de ce qui fait la traduction depuis toujours, dès lors qu'on la considère comme une activité de communication référée au réel, et qu'à partir de là, tout traducteur talentueux saura s'adapter. Temps des ruptures contre persistance de l'immémorial, en somme. Au risque, dans un cas comme dans l'autre, d'y perdre en intelligibilité, d'opposer ceux qui ont été appelés, durant ce colloque, *geeks* et *biotraducteurs*, et donc qualité et performance – au risque de ne pas nous parler dans la même langue. C'est le sentiment qu'a dû éprouver André Malraux face à l'Acropole et à la mort, écoutant le 28 mai 1959 un discours de son homologue le ministre grec de la Culture :

Je ne reconnaissais du grec moderne que les noms propres. Mais les citations des *Perses* [d'Eschyle] dans le texte original montaient de la crevasse :

« ... Darius, antique majesté, viens, parais, au faite de ton tertre funèbre,
Lève la sandale safranée à ton pied, fais luire ta tiare impériale,
Père irréprochable, Darius, lève toi de la mort ! » (Malraux, 1976, p. 39)

Ce discours n'est pas le nôtre et aucune de ses deux variantes ne nous convient. La première parce qu'elle constitue une mutilation par rapport à tout ce qui fait l'ouverture et la densité des métiers des langues et des sciences qui les accompagnent. La seconde parce qu'elle conduit au repli des activités de traduction sur un astéroïde de plus en plus étriqué, de plus en plus périphérique, de moins en moins respirable. L'une et l'autre parce que nous, traducteurs, chercheurs, formateurs, avons un rôle social et qu'il nous faut l'assumer (voir A. Fernandez Costales) : la recherche appliquée n'est ni un gros mot ni un vain mot !

Voilà pourquoi nous préférons parler de convergence, dont le néologisme *Tralogy*, souché sur les mots *traduction* et *technologie*, est une des expressions. Comme l'a dit Joseph Mariani lors des débats ayant suivi une de nos sessions, « *ce n'est pas traduction ou technologie, c'est traduction **et** technologie* » (voir aussi A. Waibel). Pourquoi cette convergence ? Premièrement, du fait de la nature interdisciplinaire de la traduction, qui est à la fois une fragilité et une chance. Deuxièmement, parce que nous avons le privilège de vivre à une époque où cette *interdiscipline* (Snell-Hornby, Pöschhacker et Kaindl, 1994) dans ses différentes facettes est en train de se réinventer, et cela sous l'effet de sept tendances fortes, qui ont été dessinées par un grand nombre de nos intervenants ou font partie plus généralement de notre horizon intellectuel :

- Une mondialisation qui rebat les cartes géographiques, économiques et linguistiques, avec comme symptôme la multiplication récente des romans et des films qui thématisent la traduction, à commencer par *Calendar*, d'Atom Egoyan (1993) et jusqu'à *La femme aux cinq éléphants*, tout récemment (Jendreyko, 2009), et comme conséquence une explosion de la quantité de données à traiter. On voit ainsi comment, à travers les

(1) Les références assorties d'une date renvoient à des éléments bibliographiques extérieurs au colloque *Tralogy*, celles comportant simplement un nom et une initiale pointent vers des articles présentés lors de cette manifestation.

problématiques de la traduction et de la technologie, le local se compose avec le global (D. El Husseini, U. Heid et H. Blancafort).

- Une montée en puissance, aux deux sens du terme, des outils informatiques. Et ceux-ci sont eux-mêmes fort variés : les arbres, certes imposants, de la traduction automatique (TA, V. Prince et J. Segura) et de la traduction assistée par ordinateur (TAO) ne doivent pas cacher la forêt de la traductique, des corpus (C. Zanca, N. Kübler) et autres moyens de gagner en force de frappe sans aucun doute, en volume indéniablement (paramètre essentiel en traduction automatique), en productivité peut-être (S. Péraldi, B. Mesa-Lao et Sánchez Gijón), en qualité sous la réserve de savoir précisément quels outils utiliser à quels moments – et aussi quand s’en abstenir (C. Durban).
- Une accélération générale des processus (A. Wesolovska), parallèle à la montée de la gratuité (A. Fernandez Costales), à la multiplication des possibilités d’accès aux outils (M. Koletnik Korosec) et à une dématérialisation qui remet en cause la notion même de lieu (A. M. Robert), ce qui soulève d’intéressantes questions, notamment en juridique (O. Torres-Hestench et C. Bestué Salinas).
- Une concentration de l’offre technique, avec des regroupements et rachats multiples, qui ont pour effet une interconnexion croissante de ces outils dans la chaîne de production des textes – qu’on pense à la fusion SDL-Trados, en 2006, et aux absorptions d’entreprises qui ont suivi. Et cette intégration, cette mise en cycle, se retrouve également dans l’enseignement (G. Budin, C. Zanca).
- Une grande diversification des métiers (L. Ramirez Polo et C. Vargas Sierra). Non pas que l’on ait cessé de traduire comme on l’a toujours fait, avec des positionnements sur le marché et des stratégies opératoires au demeurant variables, qui amènent à poser la question de la systématisation dans des termes nouveaux (M. Carl, B. Dragsted et A.L. Jakobsen). Mais à ces pratiques sont venus s’ajouter une myriade de spécialisations, toutes liées à la traduction ou issues d’elle – et la formation se doit d’en tenir compte. A ce sujet une incise : nous avons tenu, pour l’intitulé de nos sessions à conserver la fiction selon laquelle existerait une profession de traducteur et un traducteur générique. La réalité est nettement plus complexe : la traduction est une activité millénaire, certes, mais une profession fort récente (on ne s’en rend pas toujours compte et c’est ici qu’une perspective historique est utile) et le métier de traducteur recouvre un grand nombre de spécialisations différentes, dont la délimitation est d’ailleurs un enjeu considérable. Et cela, on le savait bien avant ce colloque.
- Un rôle accru des organisations représentatives, en tant que lieu de débat, force de proposition et fournisseurs de formation continue (M.A. Fiola et M. Cormier). En France, en particulier la SFT (Société française des traducteurs), principalement pour le volant pragmatique, l’ATLF (Association des traducteurs littéraires de France) pour l’édition et l’ATAA (Association des traducteurs et adaptateurs de l’audiovisuel) pour l’audiovisuel ; au Canada et au Québec, notamment, le CTTIC (Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada) et l’OTTIAQ (*Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec*).
- Et politiquement, bien sûr, les exemples du Canada et de l’Union européenne, montrent qu’il existe, dans l’ancien comme dans le nouveau monde, à la fois un souci de préserver la diversité linguistique comme garante de la démocratie et un impératif de bonne utilisation des fonds publics. En bref, on constate un grand besoin de traduction de qualité, dans un nombre de langues croissant (N. Bouzerna), pour un coût aussi modéré que possible. Cette conciliation de la performance et de la qualité (A.M. Taravella, A.O. Villeneuve) serait évidemment impossible sans outils intégrés, efficaces et efficients, c’est-à-dire pensés en fonction des utilisations et des utilisateurs

(Anna Wesolowska). La pression est donc à la fois politique et budgétaire, l'une étant la traduction de l'autre, comme dirait Bruno Latour (2010) (R. Martikonis).

Ces évolutions, ces acquis, doivent être pensés ensemble, en réunissant les différentes communautés intéressées par ces métiers. C'est ce qui nous a conduits, sur une idée originale d'Alain Wallon, à concevoir le grand colloque international auquel vous venez de participer. Ces communautés, les voici : traducteurs et spécialistes des métiers de la traduction, à travers la principale organisation qui les représente en France, à savoir la SFT ; spécialistes de l'informatique des langues et des outils, à travers l'IMMI (*Institute for Multilingual and Multimedia Information*) ; utilisateurs de traducteurs et d'outils en même temps qu'initiateur d'une politique européenne des langues et de la traduction, à travers la DGT (Direction générale de la traduction, Union européenne) ; agrégateurs et diffuseurs de savoirs multilingues à travers l'INIST (Institut de l'information scientifique et technique) ; et enfin formateurs, à travers l'AFFUMT (Association française des formations universitaires aux métiers de la traduction), qui regroupe 17 master professionnels en France. Avec une importante participation de nos collègues venus du Québec et, plus largement, du Canada, pays invité de ce colloque et laboratoire de maintes nouveautés. Là encore, ce qui compte, c'est l'organisation de la convergence.

Qu'avons-nous, alors, observé, ou commencé d'observer, lors de ces deux jours, au confluent de ces courants ?

Que la tâche plus que jamais nécessaire de cartographier le marché commence de trouver une concrétisation : quels métiers, quelles spécialités, reposant sur quelles compétences, nourries par quelles formations, dans quels pays, avec quelle structure et quel poids économique aujourd'hui et demain ? Le tout dans un monde flottant.

Que les convergences existent déjà. On peut penser, par exemple, à la fusion annoncée des dictionnaires et des corpus structurés (N. Kübler, M. Navlea et A. Todirascu), à l'intégration de la terminologie et de la traduction automatique et à la manière dont cette terminologie, via les collocations s'étend à la phraséologie (J. Humbley) et dépasse le domaine de la phrase pour intégrer la cohérence d'ensemble du texte (S. Kulikov, A. Popescu-Belis *et al.*), au développement d'outils qui pourraient faire se rejoindre, après des décennies de différenciation, traduction orale et traduction écrite (A. Waibel, N. Bouzerma, K. Choukri), ou tout simplement à la pratique professionnelle, d'où vient une bonne partie de l'impulsion à la convergence. On passe, sur ces plans, du cloisonnement à l'interopérabilité.

Qu'elles ne sont pas forcément, ces convergences, où on le pense : qui aurait pensé, *a priori*, que les nouvelles technologies de l'information et de la communication pourraient être mises en œuvre par des philosophes dans l'objectif de constituer des corpus de traduction alignés diachroniquement en littérature et en sciences humaines (A. Freytag et Ph. Lacour) ?

Qu'il reste des obstacles. Ceux-ci tiennent notamment à la difficulté que chacun éprouve naturellement à ôter ses œillères disciplinaires ou institutionnelles. Trop de programmes informatiques, fussent-ils destinés à l'usage exclusif de traducteurs, restent encore élaborés par des informaticiens sans aucune consultation de ceux qui les emploieront dans leur profession. Trop de traductologues condamnent *a priori* les outils, en tant que facteurs d'aliénation condamnés en outre à l'inefficacité ? Et ce ne sont que deux exemples. Alors qu'on sait que moins il y aura de traductions humaines, moins les systèmes de traduction automatique seront efficaces, que l'intégration de la terminologie et de la phraséologie sont des aspects essentiels à la qualité des processus automatisables... : la complémentarité l'emporte peut-être bien sur l'opposition. Et il est clair que beaucoup des outils envisagés créent un marché beaucoup plus qu'ils ne mettent en péril l'existant. C'est notamment le cas dans le secteur social (D. Anastasiou) ou pour les grands volumes. Ici, les proclamations de bonne volonté sont les bienvenues. Mais elles doivent aussi

trouver une traduction tangible : nous sommes dans un domaine où la demande de concret est forte et la recherche doit l'entendre. Là aussi, il faut de la convergence (Chris Durban). C'est peut-être une de nos zones d'effort.

Qu'il existe aussi des points de friction : dans la course à l'automatisation et à la composition de corpus en ligne, qui l'emportera, des outils en accès libre (nous pensons par exemple à certaines plateformes terminologiques ouvertes, comme le projet TTC (U. Heid et H. Blancafort) ou des outils proposés dans une optique commerciale ? Qui va exploiter et conserver les données (corpus alignés ou non, par exemple), sachant que cela possède un coût, mais aussi un potentiel (F. Abraham, A. Joscelyne, F. Brown de Coulston) ? Les supports de la traduction vont-ils être payants, gratuits, privés, réalisés sur une base collaborative, ou placés dans le domaine public ? (P. Merten, J. Moran et D. Lewis). À qui appartient la langue ? À qui appartient le discours ? Ce ne sont pas des petites questions...

Que des risques demeurent : par exemple celui du dumping de la part d'entreprises qui argueraient de leur force de frappe technologique, financière et publicitaire pour faire baisser les prix. De même, on n'a pas encore fait le tour de la question de la gratuité dans son rapport avec la reconnaissance de la traduction et du traducteur. Il faudra y revenir.

Que de bonnes nouvelles nous parviennent du côté des formations, qui ont la périlleuse responsabilité de former une relève sans casser le marché. Ces formations, une fois encore à l'échelle de l'Europe élargie, ont commencé de se parler, d'échanger leurs bonnes pratiques et de se concerter dans l'intérêt des étudiants et des professionnels, en fonction d'une demande elle-même évolutive. D'où, par exemple, en France, la réactivation de l'AFFUMT, et, à l'échelle européenne, les projets EMT (*European Master's in Translation*) et Optimale (*Optimising professional translator training in a multilingual Europe*)(G. Budin) ou, au Canada, des mécanismes de consultation université-associations-entreprises (M.A. Fiola et M. Cormier). Et l'on aura incidemment fait un grand pas en avant dans la reconnaissance institutionnelle et professionnelle des professions langagières lorsque la traductologie sera reconnue comme une discipline universitaire à part entière.

Qu'à l'intérieur même de certaines formations, on a su faire se rapprocher les modèles intellectuels de spécialistes issus de champs disciplinaires différents (R. Mitchell), voire initialement opposés. C'est évidemment difficile parce que cela oblige chacun à se projeter hors de son domaine spécifique. Avec toujours le risque d'une remise en cause des acquis, comme on le voit par exemple en terminologie (J. Humbley).

La convergence, c'est se rejoindre à mi-chemin, pour intégrer ces phénomènes divers dans une logique d'ensemble au service de nos professions et de tous. Et quand cela fonctionne, les résultats sont gratifiants. C'est – au-delà des effets de mode – l'esprit collaboratif que nous avons voulu mettre en œuvre, en allant à la rencontre les uns des autres et en acceptant de voir nos idées premières remises en cause. Nous pourrions ainsi dire, avec Jorge Luis Borges : « *J'ai connu ce qu'ignorent les Grecs : l'incertitude.* » (Borges, 1974, p. 85) Et ce n'est nullement une tragédie !

Pour rendre cette incertitude fructueuse, il nous faut des bases éthiques solides. Le souci éthique consiste à préserver le fil de la continuité qui nous vient du fond des âges, avec la première traduction juridique dont on dispose (le traité de Kaddish, en akkadien et en hiéroglyphes égyptiens, daté de -1 271 avant notre ère), et qui tend vers l'avenir : de la traduction à l'industrie des langues, en passant par la traductique – avec en filigrane une question qui est à la fois actuelle et inactuelle : *qu'est-on prêt à payer et à mettre en œuvre pour obtenir la qualité souhaitée ?* Sachant que cette qualité n'est pas un idéal platonicien, mais quelque chose de concret et variable selon les situations (A.M. Taravella et A.O. Villeneuve). Comment l'évaluer,

cette qualité (P. Koehn, C. Federmann), qu'il s'agisse de textes traduits par des individus ou par des machines ? Manifestement, il reste du travail à faire sur ce plan.

Qu'est-ce qu'il importe de préserver dans ce continuum ? La part humaine, la part de création. Peut-on être un postéditeur efficace si l'on n'est pas d'abord traducteur ? Et comment doit se décider le partage des tâches ? Ni la traduction ni les traducteurs ni surtout la société en général n'ont en tout cas à gagner à une approche territorialisée, qui verrait se déplacer le centre de gravité de l'opération au détriment du traducteur – de la traductrice – et au bénéfice de la machine. Au final, la responsabilité, c'est le *biotraducteur* qui l'assume (F. Abraham). Les points nodaux restent les mêmes parce qu'ils supposent une faculté fine de jugement. Nous ne sommes pas les seuls à le dire, évidemment, et nous renvoyons par exemple au colloque *Traduction et ergonomie*, qui s'est tenu en octobre 2010 à Grenoble. Comme le dit Bruno Bachimont (1996), il faut passer d'un paradigme de l'intelligence artificielle dans lequel les machines pensent, à un nouveau paradigme dans lequel elles « *donnent à penser*². » Ce qui suppose, comme cela a été dit (par Josef Van Genabith) de faire de l'humain le centre de la recherche et développement en traduction automatique. En effet, en traduction plus qu'ailleurs, c'est lorsqu'il y a différence dans les voies qui mènent à l'équivalence que l'on peut véritablement dire que le travail a été fait correctement (voir Froeliger, 2010). Pour que l'humain reste à la barre, il faut aller au-delà des outils dont on dispose déjà, nous les approprier, en connaître les limites et devenir non plus consommateurs, mais prescripteurs d'outils comme un traducteur passe du statut de lecteur à celui d'écrivain. Le futur bureau du traducteur (E. Planas) doit être conçu sur la base du dialogue. C'est la condition du bien-être du traducteur, mais cela sert aussi l'ensemble de la collectivité. Et cela peut passer par de nouvelles formes d'organisation coopérative, à petite ou grande échelle. On retrouve ici la notion d'ergonomie. C'est la même logique de convergence qui nous a conduit à réintégrer la part humaine et la technologie, qui n'est d'ailleurs jamais qu'une science humaine, comme le dirait André-Georges Haudricourt (2002), dans nos réflexions et à unir nos forces pour ce colloque. Avons-nous, INIST, DGT, SFT, AFFUMT, IMMI, c'est-à-dire Jean-François Nominé, Eric Goetmann, Alain Wallon, Aleksandra Kowalska, Caroline Subra-Itsustuji, Joseph Mariani et, à la rigueur, l'auteur de ces lignes, sans oublier Monique Cormier et Anca Greere, membres de notre comité scientifique, nous fait correctement notre travail en proposant ces réflexions sur les convergences qui ouvrent la voie de l'avenir dans les métiers de la traduction ? Au lecteur de juger. Notre impression, en tout cas, est que la mise en réseau est plus que jamais nécessaire, qu'il faut multiplier les moyens du dialogue entre les différentes communautés langagières, et qu'il faudra donc récidiver. Et nous comptons sur nos lecteurs, praticiens, enseignants, chercheurs et étudiants qui seront demain professionnels, enseignants, chercheurs et, espérons-le, pour certains d'entre eux, les trois, pour participer à la continuation de cette entreprise exaltante et savoureuse. Nous ne parlons pas encore tout à fait la même langue, mais la volonté de mieux nous comprendre est bel et bien là pour, comme l'a dit Chris Durban, « *nous montrer plus honnêtes [ou plus francs, pour préserver l'ambiguïté du mot honest] les uns envers les autres* ».

Bibliographie

Bachimont, Bruno, 1996, « Herméneutique matérielle et artéfacture : des machines qui pensent aux machines qui donnent à penser », mémoire de thèse en épistémologie, Ecole Polytechnique.

Borges, Jorge Luis (1957/1974), « La loterie à Babylone » in *Fictions*, Gallimard, Folio, Paris.

Egoyan, Atom, 1993, *Calendar*, film de fiction, Canada.

(2) Merci à Philippe Lacour pour cette référence.

Froeliger, Nicolas, 2010, « Le facteur local comme levier d'une traductologie pragmatique », in Nicolas Froeliger et Jean-René Ladmiral (sous la direction de), *De la localisation à la délocalisation : le facteur local en traduction*, Meta, le Journal des traducteurs, 55[4], Presses de l'Université de Montréal, Montréal.

Haudricourt, André-Georges, 2002, *La technologie, science humaine - Recherches d'histoire et d'ethnologie des techniques*, Maison des sciences de l'homme, Paris.

Jendreyko, Vadim, 2009, *La femme aux cinq éléphants*, film documentaire, Suisse.

Latour, Bruno, 2010, *Cogitamus, Six lettres sur les humanités scientifiques*, La Découverte, Paris.

Malraux, André, 1976, *La corde et les souris*, Paris, Gallimard.

Potier, Eugène, 1871, *L'Internationale* [chanson], domaine public.

Snell Hornby, Mary, Franz Pochhacker, Klaus Kaindl (sous la direction de), 1994, *Translation Studies: An Interdiscipline*, Benjamins Translation Library, Amsterdam et Philadelphie.